

Il faut, à mon avis, qu'on nous donne une raison sérieuse et que l'on prouve qu'il est nécessaire de changer le nom de la compagnie. Or, comme les représentants de la compagnie n'ont pas prouvé, hors de tout doute, que ce changement s'imposait, je crois qu'il n'est pas nécessaire, à ce stade, de permettre que la loi soit adoptée.

Quant à moi, je n'appuie pas ce bill et je ne partage pas l'opinion de ceux qui veulent changer le nom d'une compagnie tous les trois, quatre, cinq ou six ans.

Je crois donc que, pour ces motifs, nous devrions faire preuve de sérieux et nous opposer fermement au changement de nom de cette compagnie, parce que l'argument à l'effet que la London et Midland a fait faillite en Angleterre n'est pas valable et, à mon sens, nous devrions nous opposer énergiquement à ce changement.

[Traduction]

• (5.40 p.m.)

M. le vice-président: Le député de Moose Jaw—pardon—le député de Fraser Valley-Est.

M. Rose: Monsieur le président, si je puis me permettre de corriger vos remarques, la circonscription que j'ai le privilège de représenter est Fraser Valley-Ouest, mais je vous félicite de votre deuxième tentative, car il s'agit de la bonne province. Étant donné que je siège loin de la présidence, je comprends qu'il lui soit parfois très difficile d'apercevoir tous les députés, surtout s'ils occupent les banquettes arrière et s'ils n'ont pas encore attiré son attention, du moins pas assez pour marquer à tout jamais dans son esprit les circonscriptions qu'ils représentent.

Tout comme les préopinants, je m'inquiète de ce qui se passe dans notre pays. Je le dis avec toute la sincérité dont je suis capable. J'aimerais prendre à mon compte les remarques faites tout récemment par le député de Richmond et, bien sûr, par le député de Broadview.

Je suis aussi très impressionné par les connaissances et les fermes convictions du député de Timiskaming. J'ai été très impressionné par la qualité de ses observations et, naturellement, puisqu'il est un de mes collègues, j'attends de lui qu'il prenne une certaine autorité dans ces domaines.

Il s'agit là, en vérité, monsieur le président, d'un autre exemple de l'américanisation de notre pays. Nous consacrons des sommes importantes aux satellites de recherche, à Radio-Canada, au Conseil des arts et à l'Office national du Film, pour des raisons purement sociales. Au cours des trois dernières années,

nous avons consacré des millions de dollars à des programmes semblables, à l'Exposition universelle de Montréal, par exemple, qui a eu tant de succès. Nous faisons toutes ces choses parce que nous croyons qu'elles servent à marquer notre personnalité canadienne. En outre, c'est notre culture qui est en jeu. Nous sommes prêts à consacrer des milliards de dollars pour toutes sortes d'entreprises publiques afin de préserver et d'enrichir notre culture. Mais d'autre part, d'avoir fait, depuis bien des années, la politique que nous avons adoptée a produit l'effet contraire.

La compagnie visée par ce projet de loi porte un nom profondément britannique, si l'on considère ses traditions. Certes, pour la plupart des Canadiens anglophones, le nom London and Midland évoque une société très solide. Elle devrait donc inspirer une confiance beaucoup plus grande que l'autre nom proposé dans la modification, du moins en ce qui concerne les acheteurs.

Les gens ont cherché à devenir les clients de telle ou telle compagnie, comme l'a mentionné, en partie, le député de Richmond. Je crois qu'ils auront envie de savoir en quoi il est vraiment nécessaire, pour des raisons commerciales, de remplacer le nom d'une compagnie ayant de solides traditions britanniques par un nom peut-être plus approprié au contexte nord-américain. Au moins la London and Midland évoque une compagnie d'assurance, tandis que l'Avco évoque une compagnie aérienne ou peut-être un désodorisant tout nouveau.

Je constate qu'on veut apparemment en modifier le nom pour le rendre conforme à celui des diverses autres compagnies associées, mais je suis persuadé que ce n'est pas vraiment le nom qui importe ici. Qu'est-ce qu'un nom? Plusieurs compagnies de finance au Canada ont connu de graves difficultés financières ces dernières années, quel que fût leur nom. Par exemple, les tribunaux de ma province sont actuellement saisis de la cause d'un groupe de compagnies qui s'adonnent au même genre d'activité que l'Avco et le groupe en question. Le groupe de la Colombie-Britannique compte divers fonds mutuels, sûrement des compagnies de finances et peut-être des sociétés de fiducie de types et de nature variés. On l'appelle généralement le groupe du Commonwealth.

J'admets que l'échec du groupe du Commonwealth en Colombie-Britannique n'a aucun rapport avec ce bill-ci, mais il est à remarquer que, malgré son nom bien établi, l'administrateur séquestre l'a qualifié de boîte à ordures.